

L'atroce assassinat du typographe Brunet était prémédité depuis plus d'un an

Paris, 2 décembre. — On sait que depuis deux jours la police parisiennne a éclairci le mystère qui entourait la disparition d'un typographe, Louis Brunet, parti de chez lui le 11 octobre et dont on n'avait aucune nouvelle. Les révélations de René Pilet ont établi que Brunet avait été assassiné par Norbert Mouvaut, dont le malheureux typographe avait connu la femme. René Pilet qui assista à la fin atroce du typographe, a rejoint Mouvaut en prison. L'enquête s'est ralentie mercredi. L'interrogatoire de Pilet L'acrobate René Pilet a été interrogé longuement cette après-midi. Il a renouvelé les aveux faits à la police et a refait le récit qu'il avait développé devant M. Guillaume, commissaire divisionnaire. Il a dit que Mouvaut ne lui avait assigné aucun rôle et qu'il pensait seulement qu'il voulait faire pour Brunet et le corriger. Il a expliqué comment Mouvaut avait tenté d'étrangler Brunet dans la cuisine et comment tous deux avaient transporté le corps à Herblay et l'avaient précipité dans la Seine. — J'étais comme pétrifié, a-t-il dit, pendant toute la scène du meurtre et incapable de faire un mouvement. Sur une question du magistrat lui reprochant son silence, René Pilet a répondu: — Je n'ai rien dit depuis le 11 octobre, parce que j'étais sous la domination de Mouvaut qui je redoutais.

La disparition de M. Robert Kreglinger L'industriel anversois aurait été vu à Genck

Des témoignages intéressants ont été recueillis à Genck sur la disparition de M. Kreglinger, l'industriel anversois dont on est sans nouvelles depuis le 11 novembre. M. Charles Mommens, surveillant de travaux, demeurant à Genck, avenue des Acacias, a déclaré que le 10 ou le 20, vers 13 ou 14 heures, il se rendait à vélo à la cité 2, à Winterlag, lorsque avenue du Nord, devant l'Hôtel du Chemin de Fer, il remarqua une auto qui y stationnait et dont le signeusement correspondait à celui de la voiture du disparu. M. Mommens descendit alors de bicyclette, s'approcha de la voiture et prit note du numéro de la plaque, le 101.660. La découverte était d'importance car on se souvient que c'est bien le numéro de la fameuse voiture matron. Au moment où M. Mommens a vu l'auto, celle-ci était inoccupée. D'autre part, Mme Léontine Smulders, âgée de 40 ans, épouse de M. J. Vervaren et qui habite à Genck, rue de l'Yser, 1, a dit que le 20 novembre, vers 14 heures, elle était allée au cinéma pour assister à sa chambre au premier étage, elle remarqua par la fenêtre une voiture automobile à deux places et de couleur marron, arrêtée devant l'Hôtel du Chemin de Fer. Deux hommes y étaient assis. L'un d'eux descendit et fit quelques pas dans la direction de la gare, le second sortit à son tour un peu après de la voiture et demanda un renseignement à un cycliste. L'automobiliste semblait demander sa route, car son interlocuteur fit un geste qui indiquait la direction de Winterlag, dans de la Hollande. L'inconnu remonta alors en voiture et rejoignit son compagnon qui, à son tour, reprit sa place dans l'auto. Le témoin a donné deux occupants de la voiture marron un air extrêmement étonné, car il n'est certain que certains détails correspondent remarquablement avec celui de M. Kreglinger. Des investigations ont été faites par la police de Genck qui n'a rien négligé pour tâcher de trouver une confirmation du récit de Mme Smulders et surtout de celui de M. Mommens. A l'Hôtel du Chemin de Fer, on ne se souvient de rien.

Les principales stars d'Hollywood vont voir leurs salaires notablement réduits

Hollywood, 2 décembre. — Les principales vedettes d'Hollywood vont voir leurs salaires fabuleux notablement réduits par suite de la crise. Deux des compagnies les plus importantes, la First National et la Warner Brothers ont déjà mis en demeure leurs principales stars de subir des réductions de 20 à 30 %, si elles ne veulent pas voir résilier leurs contrats. Constance Bennett, la mieux payée des stars d'Hollywood (Greta Garbo même ne touche que les deux tiers de son salaire), va voir celle-ci réduite à 12 millions. De même William Powell, le nonchalant héros de « Ladies Man », touchera 145.000 francs par semaine au lieu de 175.000. Tous les autres acteurs de ces deux compagnies, à commencer par Douglas Fairbanks Jr., Corinne Griffith, Ben Lyon, Sue Carol, et en descendant jusqu'aux figurants, vont voir leurs salaires réduits. Seul George Arliss, recevant un pourcentage sur les bénéfices rapportés par ses films, peut dénier la crise. Reste à savoir si les autres compagnies de cinéma suivront cet exemple, ce qui satisfierait fort les directeurs de salles.

Un mystérieux bandit venant de Corse débarque au cap d'Antibes

Dans la nuit de samedi à dimanche, vers minuit, un cotre fut forcé par une « Arlette » de s'aborder à la pointe du cap d'Antibes. Deux hommes descendirent du petit bâtiment et furent hébergés dans une auberge voisine. L'un d'eux disait se nommer Aldo Randi, Italien, navigateur. Le lendemain, l'Italien distribuait des cartes de publicité relatant les étapes de son circuit de navigation, mais son compagnon avait disparu. Cette disparition éveilla les soupçons de la police antillaise quand elle apprit que le cotre venait de Corse. Elle se mit à la recherche des navigateurs, mais le passager était parti sans laisser de traces. L'Italien, sur son cotre, avait mis à la voile, disant se diriger sur Cannes. La police de cette ville a été alertée. On se demandait si Aldo Randi était le mystérieux passager de l'« Arlette » venant de Corse et qui paraissait avoir en tant d'intérêt à s'éclipser dès son arrivée sur le continent. N'était-ce pas un des bandits qu'on recherche en ce moment dans le maquis.

Une manifestation de sympathie en l'honneur de M. Labbé Grand-Croix de la Légion d'honneur

M. Labbé, directeur général de l'Enseignement Technique, doit venir à Lille les 12 et 13 décembre prochain, pour présider diverses assemblées. Les amis de M. Labbé ont pensé que l'occasion était favorable pour organiser une manifestation de sympathie à l'égard du nouveau promu à la très haute dignité de Grand-Croix de la Légion d'honneur. Un Comité d'organisation a été constitué à cet effet, pour assurer l'exécution. Le 12 décembre, à 20 heures, M. Labbé présidera la distribution des prix de l'Union Française de la Jeunesse. Le dimanche 13 décembre, à 10 heures, à l'Ecole Nationale d'Arts et Métiers, siège social de la Section du Nord de l'Association Française pour le développement de l'Enseignement Technique, 8 Boulevard Louis XIV, à Lille, il présidera l'assemblée générale de cet important groupement. Le même jour, à 11 heures, il visitera la Cité Universitaire et, à midi, il sera reçu à l'Hôtel de Ville, par M. le maire de Lille et la municipalité lilloise. A 13 heures, il sera reçu par sous-préfet, au salon de la mairie, par M. le directeur, rue Nationale, A ce banquet, seront réunis les nombreux amis que M. Labbé compte dans le Nord et qui ont eu l'occasion d'apprécier les services qu'il a rendus à l'enseignement. Les inscriptions à ce banquet doivent être adressées au Secrétariat du Comité d'organisation, Ecole Nationale d'Arts et Métiers, 8 Boulevard Louis XIV, à Lille. Téléphone 13.25. Les dames peuvent y assister.

UN ACTE DE BANDITISME AU CROISÉ-LAROCHE ?

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons qu'un acte audacieux de banditisme se serait produit au Croisé-Laroche de la soirée. Un malfaiteur se serait introduit dans le magasin d'un commerçant et, sous menace de mort — il brandissait un revolver — il se serait fait remettre la caisse. DES CAMBRIOLEURS EN COUR D'ASSISES Versailles, 2 décembre. — André Sterckman, qui a fait ses débuts à Malo-Bains, comparait aujourd'hui devant la Cour d'assises de Seine-et-Oise. Il est accusé, avec ses frères, d'être l'auteur d'une quarantaine de cambriolages dans la banlieue de Versailles; il a reconnu avec cynisme tous les méfaits qui lui sont reprochés, ajoutant même certaines précisions amusantes par les propriétaires. Suivant le verdict du jury, la Cour a rendu l'arrêt suivant: André Sterckman est condamné à 12 ans de travaux forcés et 20 ans d'interdiction de séjour; ses frères Ernest et Marceau, chacun à 5 ans de prison et 10 ans d'interdiction de séjour. Raymond Sterckman, pour lequel l'accusation a été acquittée par la Cour.

Dernière Heure LA LUTTE contre les bandits corses Une arrestation

Ajaccio, 2 décembre. — Les inspecteurs de la police mobile ont arrêté aujourd'hui Antoine Cardelli, âgé de 56 ans, originaire de Zicaco, que Bartoli avait défilé à Païnesca, le 20 avril 1931, après avoir tué les rendarmes Falconetti et Cethinacci. Cardelli a déjà été condamné plusieurs fois, notamment en 1908, par la Cour d'assises d'Ajaccio, qui lui infligea dix ans de réclusion pour le meurtre de André Mathieu. Toujours l'affaire Seznec Rennes, 2 décembre. — On sait que les membres de l'équipage de la Gabarre « Marie-Christine » ont affirmé avoir entendu des coups de revolver tirés à Florent, propriété de M. Quémeur, dans la nuit du 6 octobre. Les défenseurs de Seznec, déclarés coupables de meurtre de M. Quémeur et condamné aux travaux forcés à perpétuité, disent que ce fait nouveau légitime leur demande de révision de procès. M. André Onat, commissaire de la 2e brigade mobile, interrogé au sujet de renseignements qu'il aurait recueillis dans le Cantal, à Miers, où il a interrogé M. Tourin, employé dans une fabrique de poteaux télégraphiques en ciment armé, a déclaré: « Je ne puis fournir à la presse les détails de mon rapport, car j'ai vu et entendu M. Tourin général. Mais vous pouvez dire qu'il n'y a aucun fait nouveau dans l'affaire Seznec et ce ne sont pas les faits signalés par M. Tourin qui amèneront la justice à réviser le procès.

Pour permettre de guérir les antrax, Pour vous préserver vous-même, Achetez dès aujourd'hui le timbre antituberculeux.

UNE STATUE DU MARÉCHAL FOCH SERA INAUGURÉE L'ANNÉE PROCHAINE A SPA Bruxelles, 2 décembre. — Le Comité du monument Foch s'est réuni cette après-midi, à Bruxelles, sous la présidence de M. Franz Thyba. Il a passé commande du monument au statuaire Pierre de Soete qui avait présenté une maquette faite en collaboration avec un architecte, Ernest Jaspar. Le monument sera élevé à Spa, avenue de la Reine. La date de l'inauguration a été fixée au 15 mai prochain. Le monument est d'une ligne très simple et très sobre. Il a 6 mètres de hauteur et 2 m. 60 à la base. Le maréchal Foch est représenté debout, en tenue militaire, les deux bras sur la poitrine. La statue mesure 2 m. 50.

UNE STATUE DU MARÉCHAL FOCH SERA INAUGURÉE L'ANNÉE PROCHAINE A SPA

Le monument sera élevé à Spa, avenue de la Reine. La date de l'inauguration a été fixée au 15 mai prochain. Le monument est d'une ligne très simple et très sobre. Il a 6 mètres de hauteur et 2 m. 60 à la base. Le maréchal Foch est représenté debout, en tenue militaire, les deux bras sur la poitrine. La statue mesure 2 m. 50.

Le bilan de la Reichsbank

Berlin, 2 décembre. — Le bilan de la Reichsbank au 30 novembre, accuse une diminution de 900.000 marks des réserves en or et en devises qui tombent à 1.175.200.000 marks. Les réserves en or s'établissent à 1 milliard 4.900.000 marks, celles en devises étrangères à 170.200.000 marks. La circulation fiduciaire a augmenté de 374.000.000 marks. Elle s'élevait à 5.000.000.000 en billets de la Reichsbank et de la Rentenbank, mais sans compter la circulation en monnaie métallique divisionnaire. L'augmentation de la circulation fiduciaire, qui est due à l'échéance de fin novembre des réserves et avec une légère baisse des réserves et de ses devises, a entraîné une diminution sensible du pourcentage de couverture qui est tombé de 27 % la semaine dernière à 23,5 %. Le total des effets en portefeuille s'élève à 4.314.200.000 marks, en augmentation de 477.400.000 marks sur la semaine précédente. Les avoirs étrangers marquent à 506.100.000 marks une augmentation de 89 millions 700.000 marks.

Les enquêtes ne déploient guère d'activité contre le complot hitlérien

Berlin, 2 décembre. — Il semble que les enquêtes ouverte sur le « complot de Boheim » se ralentissent et que les autorités ne mettent que peu de bonne volonté à faire la lumière sur le complot des nationaux-socialistes Lussos. A Darmstadt, on s'étonne que les conjurés circulent librement et que des mandats d'arrêt n'aient pas été délivrés contre eux. On attend toujours la venue de M. Zoeller, juge à la Cour suprême, qui a été chargé par le procureur de la République d'instruire cette affaire. D'autre part, le bureau de presse national-socialiste annonce que la commission d'enquête du parti a décidé d'écarter de toute activité politique les quatre députés nationaux-socialistes à la Diète de Hesse mêlés à l'affaire de Boheim.

Les enquêtes ne déploient guère d'activité contre le complot hitlérien

Berlin, 2 décembre. — Il semble que les enquêtes ouverte sur le « complot de Boheim » se ralentissent et que les autorités ne mettent que peu de bonne volonté à faire la lumière sur le complot des nationaux-socialistes Lussos. A Darmstadt, on s'étonne que les conjurés circulent librement et que des mandats d'arrêt n'aient pas été délivrés contre eux. On attend toujours la venue de M. Zoeller, juge à la Cour suprême, qui a été chargé par le procureur de la République d'instruire cette affaire. D'autre part, le bureau de presse national-socialiste annonce que la commission d'enquête du parti a décidé d'écarter de toute activité politique les quatre députés nationaux-socialistes à la Diète de Hesse mêlés à l'affaire de Boheim.

LES ENQUÊTES ne déploient guère d'activité contre le complot hitlérien

Berlin, 2 décembre. — Il semble que les enquêtes ouverte sur le « complot de Boheim » se ralentissent et que les autorités ne mettent que peu de bonne volonté à faire la lumière sur le complot des nationaux-socialistes Lussos. A Darmstadt, on s'étonne que les conjurés circulent librement et que des mandats d'arrêt n'aient pas été délivrés contre eux. On attend toujours la venue de M. Zoeller, juge à la Cour suprême, qui a été chargé par le procureur de la République d'instruire cette affaire. D'autre part, le bureau de presse national-socialiste annonce que la commission d'enquête du parti a décidé d'écarter de toute activité politique les quatre députés nationaux-socialistes à la Diète de Hesse mêlés à l'affaire de Boheim.

LES ENQUÊTES ne déploient guère d'activité contre le complot hitlérien

Berlin, 2 décembre. — Il semble que les enquêtes ouverte sur le « complot de Boheim » se ralentissent et que les autorités ne mettent que peu de bonne volonté à faire la lumière sur le complot des nationaux-socialistes Lussos. A Darmstadt, on s'étonne que les conjurés circulent librement et que des mandats d'arrêt n'aient pas été délivrés contre eux. On attend toujours la venue de M. Zoeller, juge à la Cour suprême, qui a été chargé par le procureur de la République d'instruire cette affaire. D'autre part, le bureau de presse national-socialiste annonce que la commission d'enquête du parti a décidé d'écarter de toute activité politique les quatre députés nationaux-socialistes à la Diète de Hesse mêlés à l'affaire de Boheim.

UNE DEMANDE D'INTERPELLATION A PROPOS DES ASSURANCES SOCIALES

Paris, 2 décembre. — M. Guérin, de l'Union républicaine a déposé une demande d'interpellation, au ministre du Travail, sur l'application de la loi sur les Assurances sociales. L'interpellation de M. Guérin a pour but de provoquer un amendement des dispositions de cette loi à l'égard des petits patrons et des ouvriers dont la situation est rendue à l'heure actuelle très difficile, en raison de la crise économique et du chômage. — M. Eugène Buisson, chef du parti nationaliste allemand.

M. André Tardieu préside un banquet à Paris

Paris, 2 décembre. — M. André Tardieu, ministre de l'Agriculture, a présidé aujourd'hui le banquet organisé par la Fédération nationale des collectivités d'électrification et d'améliorations agricoles, dont le président est M. Henri Queuille, ancien ministre de l'Agriculture. Au dessert, plusieurs discours ont été prononcés. Prenant en dernier lieu la parole, M. André Tardieu a fait ressortir le rôle de la Fédération, qui est principalement d'améliorer les conditions de l'exploitation du sol et celles de l'existence et du travail à la campagne. M. André Tardieu a remercié les organisateurs de ce banquet et a souhaité que les travaux de la Fédération soient toujours fructueux.

Le groupe radical-socialiste ne veut plus de la suppression du second tour de scrutin

Paris, 2 décembre. — Le groupe radical et radical-socialiste, réuni sous la présidence de M. Edouard Herriot, a tout d'abord mandaté M. Georges Bonnet pour intervenir lors des débats relatifs à la politique des transports et aux avances consenties par le Trésor. M. Charles Lambert a ensuite exposé les raisons et les circonstances qui l'avaient amené, en avril 1930, à régler sa proposition pour désigner l'indépendant du parti radical-socialiste. Après une cordiale discussion, il a été reconnu d'un commun accord et admis par l'unanimité du groupe que les considérations d'opportunité imposaient le retrait de cette proposition. — De Rennes-Air. Le général Jaurès a obtenu les suffrages de 234 électeurs représentant 7.571 voix, 154 électeurs, représentant 42.379 voix, ont été présentés en faveur du docteur de la Torre.

Le groupe radical-socialiste ne veut plus de la suppression du second tour de scrutin

Paris, 2 décembre. — Le groupe radical et radical-socialiste, réuni sous la présidence de M. Edouard Herriot, a tout d'abord mandaté M. Georges Bonnet pour intervenir lors des débats relatifs à la politique des transports et aux avances consenties par le Trésor. M. Charles Lambert a ensuite exposé les raisons et les circonstances qui l'avaient amené, en avril 1930, à régler sa proposition pour désigner l'indépendant du parti radical-socialiste. Après une cordiale discussion, il a été reconnu d'un commun accord et admis par l'unanimité du groupe que les considérations d'opportunité imposaient le retrait de cette proposition. — De Rennes-Air. Le général Jaurès a obtenu les suffrages de 234 électeurs représentant 7.571 voix, 154 électeurs, représentant 42.379 voix, ont été présentés en faveur du docteur de la Torre.

Le groupe radical-socialiste ne veut plus de la suppression du second tour de scrutin

Paris, 2 décembre. — Le groupe radical et radical-socialiste, réuni sous la présidence de M. Edouard Herriot, a tout d'abord mandaté M. Georges Bonnet pour intervenir lors des débats relatifs à la politique des transports et aux avances consenties par le Trésor. M. Charles Lambert a ensuite exposé les raisons et les circonstances qui l'avaient amené, en avril 1930, à régler sa proposition pour désigner l'indépendant du parti radical-socialiste. Après une cordiale discussion, il a été reconnu d'un commun accord et admis par l'unanimité du groupe que les considérations d'opportunité imposaient le retrait de cette proposition. — De Rennes-Air. Le général Jaurès a obtenu les suffrages de 234 électeurs représentant 7.571 voix, 154 électeurs, représentant 42.379 voix, ont été présentés en faveur du docteur de la Torre.

Le groupe radical-socialiste ne veut plus de la suppression du second tour de scrutin

Paris, 2 décembre. — Le groupe radical et radical-socialiste, réuni sous la présidence de M. Edouard Herriot, a tout d'abord mandaté M. Georges Bonnet pour intervenir lors des débats relatifs à la politique des transports et aux avances consenties par le Trésor. M. Charles Lambert a ensuite exposé les raisons et les circonstances qui l'avaient amené, en avril 1930, à régler sa proposition pour désigner l'indépendant du parti radical-socialiste. Après une cordiale discussion, il a été reconnu d'un commun accord et admis par l'unanimité du groupe que les considérations d'opportunité imposaient le retrait de cette proposition. — De Rennes-Air. Le général Jaurès a obtenu les suffrages de 234 électeurs représentant 7.571 voix, 154 électeurs, représentant 42.379 voix, ont été présentés en faveur du docteur de la Torre.

Le groupe radical-socialiste ne veut plus de la suppression du second tour de scrutin

Paris, 2 décembre. — Le groupe radical et radical-socialiste, réuni sous la présidence de M. Edouard Herriot, a tout d'abord mandaté M. Georges Bonnet pour intervenir lors des débats relatifs à la politique des transports et aux avances consenties par le Trésor. M. Charles Lambert a ensuite exposé les raisons et les circonstances qui l'avaient amené, en avril 1930, à régler sa proposition pour désigner l'indépendant du parti radical-socialiste. Après une cordiale discussion, il a été reconnu d'un commun accord et admis par l'unanimité du groupe que les considérations d'opportunité imposaient le retrait de cette proposition. — De Rennes-Air. Le général Jaurès a obtenu les suffrages de 234 électeurs représentant 7.571 voix, 154 électeurs, représentant 42.379 voix, ont été présentés en faveur du docteur de la Torre.

Au bord de l'abîme PAUL DE GARROS

— La travail et les difficultés ne m'épouvantent pas, répartit Gillette. J'ai passé par des épreuves douloureuses et je n'ai pas faibli. J'aurai du courage. — Je suis préparée à la lutte... Il y a longtemps que j'y songe. — Oh! vous êtes vaillante, courageuse, intelligente, douée de mille manières, je le sais, reprit M. de Rochezeuil; vous pouvez, à votre gré, être une artiste applaudie ou une de ces grandes habillieuses qui gagnent des fortunes. Et cependant, que sont les épreuves dont vous parlez auprès de celles que je redoute pour vous? — Ne vous jetez pas dans l'après lutte pour la vie avec votre juvénile enthousiasme, sans y avoir mûrement réfléchi. Restez donc avec moi pendant quelque temps. J'ai besoin de vous. Et vous nous laissez le loisir, à moi et à d'autres, qui vous apprécient comme moi, s'ils ne vous aiment pas autant, d'assumer votre avenir. — Oh! madame!... madame!... dit avec élan Gillette, quelle reconnaissance je vous dois pour ces paroles si douces à entendre! Si cela se pouvait... mais ma place n'est pas auprès de vous. — M. de Rochezeuil savait ce que Gillette pensait en parlant ainsi. Elle demanda, cependant: — Pourquoi donc? — Parce que... répliqua la jeune fille embarrassée. Elle ne put donner d'autre réponse. — Dans tous les cas, insista M. de Rochezeuil, je ne vous laisserai pas partir avant que vos affaires de Vertueil soient complètement arrangées. Vous en reparlez.

Au bord de l'abîme PAUL DE GARROS

— La travail et les difficultés ne m'épouvantent pas, répartit Gillette. J'ai passé par des épreuves douloureuses et je n'ai pas faibli. J'aurai du courage. — Je suis préparée à la lutte... Il y a longtemps que j'y songe. — Oh! vous êtes vaillante, courageuse, intelligente, douée de mille manières, je le sais, reprit M. de Rochezeuil; vous pouvez, à votre gré, être une artiste applaudie ou une de ces grandes habillieuses qui gagnent des fortunes. Et cependant, que sont les épreuves dont vous parlez auprès de celles que je redoute pour vous? — Ne vous jetez pas dans l'après lutte pour la vie avec votre juvénile enthousiasme, sans y avoir mûrement réfléchi. Restez donc avec moi pendant quelque temps. J'ai besoin de vous. Et vous nous laissez le loisir, à moi et à d'autres, qui vous apprécient comme moi, s'ils ne vous aiment pas autant, d'assumer votre avenir. — Oh! madame!... madame!... dit avec élan Gillette, quelle reconnaissance je vous dois pour ces paroles si douces à entendre! Si cela se pouvait... mais ma place n'est pas auprès de vous. — M. de Rochezeuil savait ce que Gillette pensait en parlant ainsi. Elle demanda, cependant: — Pourquoi donc? — Parce que... répliqua la jeune fille embarrassée. Elle ne put donner d'autre réponse. — Dans tous les cas, insista M. de Rochezeuil, je ne vous laisserai pas partir avant que vos affaires de Vertueil soient complètement arrangées. Vous en reparlez.

Au bord de l'abîme PAUL DE GARROS

— La travail et les difficultés ne m'épouvantent pas, répartit Gillette. J'ai passé par des épreuves douloureuses et je n'ai pas faibli. J'aurai du courage. — Je suis préparée à la lutte... Il y a longtemps que j'y songe. — Oh! vous êtes vaillante, courageuse, intelligente, douée de mille manières, je le sais, reprit M. de Rochezeuil; vous pouvez, à votre gré, être une artiste applaudie ou une de ces grandes habillieuses qui gagnent des fortunes. Et cependant, que sont les épreuves dont vous parlez auprès de celles que je redoute pour vous? — Ne vous jetez pas dans l'après lutte pour la vie avec votre juvénile enthousiasme, sans y avoir mûrement réfléchi. Restez donc avec moi pendant quelque temps. J'ai besoin de vous. Et vous nous laissez le loisir, à moi et à d'autres, qui vous apprécient comme moi, s'ils ne vous aiment pas autant, d'assumer votre avenir. — Oh! madame!... madame!... dit avec élan Gillette, quelle reconnaissance je vous dois pour ces paroles si douces à entendre! Si cela se pouvait... mais ma place n'est pas auprès de vous. — M. de Rochezeuil savait ce que Gillette pensait en parlant ainsi. Elle demanda, cependant: — Pourquoi donc? — Parce que... répliqua la jeune fille embarrassée. Elle ne put donner d'autre réponse. — Dans tous les cas, insista M. de Rochezeuil, je ne vous laisserai pas partir avant que vos affaires de Vertueil soient complètement arrangées. Vous en reparlez.

Au bord de l'abîme PAUL DE GARROS

— La travail et les difficultés ne m'épouvantent pas, répartit Gillette. J'ai passé par des épreuves douloureuses et je n'ai pas faibli. J'aurai du courage. — Je suis préparée à la lutte... Il y a longtemps que j'y songe. — Oh! vous êtes vaillante, courageuse, intelligente, douée de mille manières, je le sais, reprit M. de Rochezeuil; vous pouvez, à votre gré, être une artiste applaudie ou une de ces grandes habillieuses qui gagnent des fortunes. Et cependant, que sont les épreuves dont vous parlez auprès de celles que je redoute pour vous? — Ne vous jetez pas dans l'après lutte pour la vie avec votre juvénile enthousiasme, sans y avoir mûrement réfléchi. Restez donc avec moi pendant quelque temps. J'ai besoin de vous. Et vous nous laissez le loisir, à moi et à d'autres, qui vous apprécient comme moi, s'ils ne vous aiment pas autant, d'assumer votre avenir. — Oh! madame!... madame!... dit avec élan Gillette, quelle reconnaissance je vous dois pour ces paroles si douces à entendre! Si cela se pouvait... mais ma place n'est pas auprès de vous. — M. de Rochezeuil savait ce que Gillette pensait en parlant ainsi. Elle demanda, cependant: — Pourquoi donc? — Parce que... répliqua la jeune fille embarrassée. Elle ne put donner d'autre réponse. — Dans tous les cas, insista M. de Rochezeuil, je ne vous laisserai pas partir avant que vos affaires de Vertueil soient complètement arrangées. Vous en reparlez.

Au bord de l'abîme PAUL DE GARROS

— La travail et les difficultés ne m'épouvantent pas, répartit Gillette. J'ai passé par des épreuves douloureuses et je n'ai pas faibli. J'aurai du courage. — Je suis préparée à la lutte... Il y a longtemps que j'y songe. — Oh! vous êtes vaillante, courageuse, intelligente, douée de mille manières, je le sais, reprit M. de Rochezeuil; vous pouvez, à votre gré, être une artiste applaudie ou une de ces grandes habillieuses qui gagnent des fortunes. Et cependant, que sont les épreuves dont vous parlez auprès de celles que je redoute pour vous? — Ne vous jetez pas dans l'après lutte pour la vie avec votre juvénile enthousiasme, sans y avoir mûrement réfléchi. Restez donc avec moi pendant quelque temps. J'ai besoin de vous. Et vous nous laissez le loisir, à moi et à d'autres, qui vous apprécient comme moi, s'ils ne vous aiment pas autant, d'assumer votre avenir. — Oh! madame!... madame!... dit avec élan Gillette, quelle reconnaissance je vous dois pour ces paroles si douces à entendre! Si cela se pouvait... mais ma place n'est pas auprès de vous. — M. de Rochezeuil savait ce que Gillette pensait en parlant ainsi. Elle demanda, cependant: — Pourquoi donc? — Parce que... répliqua la jeune fille embarrassée. Elle ne put donner d'autre réponse. — Dans tous les cas, insista M. de Rochezeuil, je ne vous laisserai pas partir avant que vos affaires de Vertueil soient complètement arrangées. Vous en reparlez.

Au bord de l'abîme PAUL DE GARROS

— La travail et les difficultés ne m'épouvantent pas, répartit Gillette. J'ai passé par des épreuves douloureuses et je n'ai pas faibli. J'aurai du courage. — Je suis préparée à la lutte... Il y a longtemps que j'y songe. — Oh! vous êtes vaillante, courageuse, intelligente, douée de mille manières, je le sais, reprit M. de Rochezeuil; vous pouvez, à votre gré, être une artiste applaudie ou une de ces grandes habillieuses qui gagnent des fortunes. Et cependant, que sont les épreuves dont vous parlez auprès de celles que je redoute pour vous? — Ne vous jetez pas dans l'après lutte pour la vie avec votre juvénile enthousiasme, sans y avoir mûrement réfléchi. Restez donc avec moi pendant quelque temps. J'ai besoin de vous. Et vous nous laissez le loisir, à moi et à d'autres, qui vous apprécient comme moi, s'ils ne vous aiment pas autant, d'assumer votre avenir. — Oh! madame!... madame!... dit avec élan Gillette, quelle reconnaissance je vous dois pour ces paroles si douces à entendre! Si cela se pouvait... mais ma place n'est pas auprès de vous. — M. de Rochezeuil savait ce que Gillette pensait en parlant ainsi. Elle demanda, cependant: — Pourquoi donc? — Parce que... répliqua la jeune fille embarrassée. Elle ne put donner d'autre réponse. — Dans tous les cas, insista M. de Rochezeuil, je ne vous laisserai pas partir avant que vos affaires de Vertueil soient complètement arrangées. Vous en reparlez.

Au bord de l'abîme PAUL DE GARROS

— La travail et les difficultés ne m'épouvantent pas, répartit Gillette. J'ai passé par des épreuves douloureuses et je n'ai pas faibli. J'aurai du courage. — Je suis préparée à la lutte... Il y a longtemps que j'y songe. — Oh! vous êtes vaillante, courageuse, intelligente, douée de mille manières, je le sais, reprit M. de Rochezeuil; vous pouvez, à votre gré, être une artiste applaudie ou une de ces grandes habillieuses qui gagnent des fortunes. Et cependant, que sont les épreuves dont vous parlez auprès de celles que je redoute pour vous? — Ne vous jetez pas dans l'après lutte pour la vie avec votre juvénile enthousiasme, sans y avoir mûrement réfléchi. Restez donc avec moi pendant quelque temps. J'ai besoin de vous. Et vous nous laissez le loisir, à moi et à d'autres, qui vous apprécient comme moi, s'ils ne vous aiment pas autant, d'assumer votre avenir. — Oh! madame!... madame!... dit avec élan Gillette, quelle reconnaissance je vous dois pour ces paroles si douces à entendre! Si cela se pouvait... mais ma place n'est pas auprès de vous. — M. de Rochezeuil savait ce que Gillette pensait en parlant ainsi. Elle demanda, cependant: — Pourquoi donc? — Parce que... répliqua la jeune fille embarrassée. Elle ne put donner d'autre réponse. — Dans tous les cas, insista M. de Rochezeuil, je ne vous laisserai pas partir avant que vos affaires de Vertueil soient complètement arrangées. Vous en reparlez.